



## PROCES VERBAL DE LA

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 Juin 2016

**Nombre de membres :**

En Exercice : 19

Présents : 15

Votants : 18

L'an deux mille seize et le seize juin à vingt heures trente, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur Louis SALA, Maire.

**Présents** : M. Louis SALA, Mme Jocelyne HUGUEN-RIGAILL, M. Robert RAMIO, Mme Christiane GRIOT, M. Ludovic BARBRY, M. Philippe HUGUENIN, Mme Marie-Christine NEREAU, Mme Eliane BERDAGUER, Mme Christine RUIZ, M. Sébastien SANCHEZ, Mr Mickael MAROLLEAU, Mme Magali RIBES, Mme Sylvie PONCET, Mme Myriam DARDENNE, Mme Véronique VILLARD ;

**Absents excusés** : M. Jonathan PARON procuration à Mme Magali RIBES, M. Michel PALAU procuration à Mme Myriam DARDENNE, Mme Aurélie SAUCH procuration à Mme Christine RUIZ, Mme Sandra MATHEU ;

**Secrétaire** : Mme Magali RIBES

**Date de la convocation** : 10 juin 2016

Le Conseil Municipal, approuve à la l'unanimité des voix le Procès Verbal de la séance du 7 avril 2016.

### **I/ AFFAIRES GENERALES**

#### **DELIBERATION 2016/28**

**OBJET : avenant à la convention de mise à disposition gratuite d'un défibrillateur**

Le Maire rappelle au conseil municipal que dans le cadre de sa politique d'assistance aux personnes victimes d'une urgence médicale, le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales équipe les communes d'un défibrillateur.

En date du 23 juillet 2009 la commune de Montescot a signé une convention de mise à disposition gratuite d'un défibrillateur externe semi-automatique et d'un coffret de protection et de maintenance.

M. le Maire donne lecture du présent avenant modifiant dans son article 8 sa durée comme suit :

- Le renouvellement de la convention est conclu jusqu'au 31 décembre 2017. Avant son terme, les parties se détermineront sur la destination du matériel.

Les autres dispositions de la convention sont inchangées

Considérant l'intérêt pour la population de la commune d'être équipée d'un matériel médical de réanimation, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE l'exposé du Maire
- DONNE délégation au Maire pour la signature de l'avenant à la convention de mise à disposition gratuite d'un défibrillateur avec le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales et toutes pièces s'y rapportant.

## II/ FINANCES

### DELIBERATION 2016/29

**OBJET : répartition des subventions 2016**

M. le Maire rappelle que par délibération 2016/24 du 7 avril le Conseil Municipal a décidé la répartition du montant des subventions du budget primitif 2016. Il expose à l'assemblée que suite à une erreur d'affectation il y a lieu d'annuler cette délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DECIDE** :

- **D'annuler** la délibération 2016/24 du 7 avril 2016
- **De répartir** le montant des subventions inscrit à l'article 6574 sur le budget primitif 2016 de la commune de la façon suivante :

• Ecole maternelle :	1 300 €
• Ecole primaire :	1 380 €
• ACCA :	300 €
• Amicale des pompiers :	300 €
• Anciens combattants :	500 €
• Association don du sang :	300 €
• Association point de croix :	350 €
• Club de l'amitié 3 <sup>e</sup> âge :	1 000 €
• Club libres esprits :	500 €
• Gymnastique volontaire :	600 €
• Association la source :	500 €
• Pétanque montescotoise :	550 €
• Prévention routière :	80 €
• Association « rêves andalous » :	400 €
• Gotaïdo :	400 €
• Line Dance :	100 €
• Montescot en fête:	1 000 €
• Danse et compagnie :	400 €
• Patufet et Cie	200 €

### DELIBERATION 2016/30

**OBJET : Décision Modificative N°1 : budget communal 2016 section investissement**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité, 15 voix pour, 3 voix contre Mme Dardenne, Mme Villard, M. Palau par procuration à Mme Dardenne, décide les ouvertures de crédits suivant :

BUDGET COMMUNAL 2016 Section d'Investissement	DEPENSES Diminution de crédits	DEPENSES Augmentation de crédits	RECETTES Diminution de crédits	RECETTES Augmentation de crédits
D - 166 : Refinancement de dette		373 600.00 €		
R - 166 : Refinancement de dette				373 600.00 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales		373 600.00 €		373 600.00 €
TOTAL GENERAL		373 600.00 €		373 600.00 €

**DELIBERATION 2016/31****OBJET : Décision Modificative N°2 : budget communal 2016 section investissement**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité, 15 voix pour, 3 contre, Mme Dardenne, Mme Villard, M. Palau par procuration à Mme Dardenne, décide les ouvertures de crédits suivant :

BUDGET COMMUNAL 2016 Section d'Investissement	DEPENSES Diminution de crédits	DEPENSES Augmentation de crédits	RECETTES Diminution de crédits	RECETTES Augmentation de crédits
R 1321-233 : Travaux salle des fêtes				20 440.00 €
R 1321-236 : Aménagement accueil Mairie				1 560.00 €
<b>TOTAL R13 : Subventions d'investissement</b>				<b>22 000.00 €</b>
D 2188-239 : Travaux chemin accès city stade		6 100.00 €		
<b>TOTAL D21 : Immobilisations corporelles</b>		<b>6 100.00 €</b>		
D 2313-238 : Travaux réfection corec	8 000.00 €			
D 2313-239 : Travaux chemin accès city stade		4 700.00 €		
D 2315-233 : Travaux salle des fêtes		2 000.00 €		
D 2315-239 : Travaux chemin accès city stade		17 200.00 €		
<b>TOTAL D23 : Immobilisation en cours</b>	<b>8 000.00 €</b>	<b>23 900.00 €</b>		
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>8 000.00 €</b>	<b>30 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>22 000.00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>22 000.00 €</b>		<b>22 000.00 €</b>

**DELIBERATION 2016/32****OBJET : Décision Modificative N°3 : budget communal 2016 section investissement**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité, 15 voix pour, 3 voix contre Mme Dardenne, Mme Villard, M. Palau par procuration à Mme Dardenne, décide les ouvertures de crédits suivant :

BUDGET COMMUNAL 2016 Section d'Investissement	DEPENSES Diminution de crédits	DEPENSES Augmentation de crédits	RECETTES Diminution de crédits	RECETTES Augmentation de crédits
D 2313-215 : Réfection rues	11 000.00 €			
D 2313-238 : Travaux réfection corec	2 000.00 €			
D 2313-240 : Travaux de revêtement divers		13 000.00 €		
<b>TOTAL 023 : Immobilisation en cours</b>	<b>13 000.00 €</b>	<b>13 000.00 €</b>		
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>13 000.00 €</b>	<b>13 000.00 €</b>		

**DELIBERATION 2016/33**

**OBJET : Décision Modificative N°4 : budget communal 2016 section fonctionnement**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité, 15 voix pour, 3 voix contre Mme Dardenne, Mme Villard, M. Palau par procuration à Mme Dardenne, décide les ouvertures de crédits suivant :

BUDGET COMMUNAL 2016 Section de fonctionnement	DEPENSES Diminution de crédits	DEPENSES Augmentation de crédits	RECETTES Diminution de crédits	RECETTES Augmentation de crédits
D 6688 : Autres		1 000.00 €		
TOTAL D 66 : Charges financières		1 000.00 €		
R 7411 : Dotation forfaitaire				1 000.00 €
TOTAL R 74 : Dotations, subventions et participations				1 000.00 €
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 000.00 €</b>		<b>1 000.00 €</b>

**III/ QUESTIONS DIVERSES**

Mme Dardenne demande à M. le Maire où sont les gens du voyage.

M. le Maire répond qu'ils sont actuellement sur la commune de Corneilla-del-Vercol.

Mme Villard demande à M. le Maire si la commune a mis à disposition une arrivée d'eau sur la parcelle louée à M. Tourtel.

M. le Maire répond que la commune n'est pas intervenue dans ce sens.

La séance est levée à 21H09.

Fait à Montescot le 21 juin 2016

Le Maire,  
Louis SALA

